

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 20 janvier 2025

Salle Ste Cécile

**Temps de Prière :** (préparé par Père Patrick )

 REMARQUES SUR LE COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 18/11/2024

Aucune remarque, le compte rendu est adopté à l’unanimité.

 Le CONSEIL PREND CONNAISSANCE :

* **que cette année les Référents du Conseil désignés ont bien été invités à la première réunion annuelle des groupes, cela permet d’établir des relations durables, nous les remercions.**
* **que les trois groupes :GENILAC H12A, RIVE DE GIER H12B, ST ROMAIN EN JAREZ H12C ont décidés de ce regrouper à partir du 01/01/2025, qu’ils acceptaient de rejoindre et former le groupe appelé «GROUPE STE MARIE MADELEINE EN GIER ».**
* **le projet de se regrouper a été évoqué au CONSEIL lors de sa réunion du 03 juin 2024 et validé à l’unanimité par les membres présents du CONSEIL .**

-La dissolution des trois groupes a été concrétisé lors d’une réunion, en date du 15/11/2024 par un procès-verbal adressé au Conseil.

* **Ce projet a été accepté et ratifié à l’unanimité par le CONSEIL.**

 **Un bureau a été constitué : Responsable : Marie, Hélène FORISSIER Responsable adjoint (e) : Jean Paul ROUX Secrétaire : Claude ROUX**

**Secrétaire adjoint (e) : Irène VACHON Trésorier (e) : Hélène LAHMAR Trésorier (e) adjoint (e) : Irena CORON**

Il a été attribué à ce nouveau groupe « STE MARIE MADELEINE EN GIER », le numéro identifiant :

**H 12.**

 - Que le projet de mettre à jour certains articles des statuts sera soumis lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2025, qui se déroulera à MONTBRISON.

En 2026, nous pourrons revoir le « RÈGLEMENT INTÉRIEUR ».

-Il a été proposé et approuvé par le conseil d’administration que la cotisation statuaire pour 2026 sera maintenue à 12 €, cette décision devra être validé par l’Assemblée générale ordinaire.

ORGANISATION PÈLERINAGE à LOURDES :

Le nombre d’hospitaliers actifs, inscrits à ce jour est nettement insuffisant malgré la relance faite auprès des responsables de groupe.

COMMISSION COMMUNICATION

Après la mise à jour des affiches distribuées, l’équipe s’occupe de la mise à jour du livret de l’Hospitalier.

-DATE PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

* **LUNDI 24 FÉVRIER 2025**
* **LUNDI 31 MARS 2025**

**-LUNDI 05 MAI 2025**

**-LUNDI 23 JUIN 2025**

**-**

Bien fidèlement, le CONSEIL

PERMANENCES DE L'HOSPITALITÉ : chaque mardi matin. Ligne directe sans répondeur :

04 77 59 37 66. mail : [hospitalite@diocese-saintetienne.fr](mailto:hospitalite@diocese-saintetienne.fr) BLOG : http://hospitalite.diocèse-saintetienne.fr